



Marie-Christine Coisne-Roquette
Président directeur général de SONEPAR

“ Une commission riche de fédérations et d'entreprises de tous secteurs et de toutes tailles, engagée aussi bien dans des réflexions stratégiques de long terme, comme l'harmonisation fiscale européenne, que sur les enjeux à plus court terme, comme la réforme ou la réduction des multiples impôts et taxes existants en France. ”

Un système fiscal plus compétitif

Missions

La Commission Fiscalité œuvre à rendre le système fiscal français plus compétitif et plus attractif, pour favoriser le développement de nos entreprises. La diversité des entreprises représentées lui permet d'aborder tous les sujets en privilégiant l'intérêt général de nos entreprises et de notre pays. La Commission Fiscalité poursuit notamment trois grands objectifs : la baisse des prélèvements obligatoires, l'amélioration de la sécurité juridique des entreprises et la simplification des obligations administratives.

Organisation et fonctionnement

La Commission Fiscalité, présidée par Marie-Christine Coisne-Roquette, est composée de 60 membres et se réunit tous les deux mois environ. Le programme de travail est établi sur proposition du bureau de la commission en fonction des objectifs et priorités des adhérents et des projets des pouvoirs publics. Les travaux, conduits par la direction des affaires fiscales, se déroulent dans des groupes de travail constitués d'adhérents intéressés et d'experts des domaines en liaison et collaboration avec les autres commissions du MEDEF sur les sujets transversaux. Il existe des groupes permanents, des groupes de projet, de groupes ad hoc sur un sujet précis à durée plus ou moins longue selon le sujet.

Plus de 10 groupes de travail sont actifs : taxe professionnelle, TVA, intégration fiscale, BIAC, conventions fiscales, IAS et fiscalité, crédit d'impôt recherche, Forum de l'UE, fiscalité de groupe et transparence fiscale, contentieux, douanes et prix de transfert, contrôle fiscal des prix de transfert...

Ces groupes élaborent des propositions qui visent à améliorer tant le cadre législatif et réglementaire que l'interprétation des textes par l'administration, leur application et les relations entre les entreprises et l'administration. Les projets les plus importants sont soumis au Conseil exécutif.

Toutes les propositions sont défendues devant les pouvoirs publics français et/ou européens.

Dans le cadre de ces travaux, la Commission Fiscalité présente chaque année ses propositions pour la loi de finances et réagit aux projets gouvernementaux (projet de loi ou de texte d'application) pour faire prendre en compte les intérêts des entreprises.

Elle est représentée dans diverses instances nationales, internationales et européennes : forum des usagers de la direction générale des impôts, BusinessEurope, Forum européen des prix de transfert, BIAC (Business and Industry Advisory Committee), ICC (International Chamber of Commerce)...

Elle est également le porte-parole du MEDEF dans les colloques ou débats organisés autour des questions de fiscalité et de budget. Elle organise elle-même des manifestations, en relation avec l'actualité fiscale et les sujets d'intérêt pour les entreprises.

La Commission Fiscalité et la Direction des affaires fiscales ont l'ambition d'être un pôle :

- de veille et d'anticipation de l'environnement fiscal national, européen et mondial des entreprises
- de proposition et d'influence pour tous les décideurs en matière fiscale
- d'accompagnement des administrations et des entreprises au niveau français et européen dans l'élaboration des textes
- de surveillance et d'influence des pratiques de l'administration fiscale dans ses relations avec les contribuables
- de compétence et d'expertise : c'est un centre de ressources pour les MT, les autres directions du MEDEF, les branches professionnelles et leurs entreprises
- d'information fiscale pour les adhérents

Services aux adhérents

La Direction des affaires fiscales est à la disposition des fédérations professionnelles et des MEDEF territoriaux pour toute question ou demande d'intervention ou participation à des manifestations locales et les informe régulièrement de l'actualité fiscale.

Elle édite des guides pratiques, destinés à répondre concrètement aux interrogations des entreprises sur tel ou tel plan de réglementation fiscale et des fiches pratiques d'information sur les sujets d'actualité.

Enfin, elle peut, à la demande des adhérents, intervenir dans les commissions départementales ou nationales des impôts sur des questions d'intérêt général pour les entreprises.

Actualité**■ Les grands dossiers en cours****■ Réforme de la taxe professionnelle**

Au cours des derniers mois, les travaux de la Commission Fiscalité ont plus particulièrement porté sur la réforme de la taxe professionnelle. Le MEDEF a ainsi participé activement à la concertation avec les pouvoirs publics et s'est mobilisé avec succès pour influencer positivement le dispositif adopté par le Parlement. Le MEDEF a ainsi pu éviter que les PME soient plus taxées et obtenu des dispositions permettant d'atténuer les conséquences négatives de la réforme pour les entreprises perdantes. Sa mobilisation a également permis de maintenir le plafonnement de l'impôt à 3% de la valeur ajoutée et la liaison du taux de l'impôt foncier avec les taux des impôts ménages.

La poursuite des objectifs d'amélioration du dispositif et le suivi de la mise en œuvre de la réforme et des nouveaux impôts que sont la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises seront des priorités de la Commission Fiscalité pour l'année 2010.

■ Taxe carbone

La taxe carbone, censurée par le Conseil constitutionnel, pourrait être mise en œuvre dans une nouvelle architecture en juillet 2010. La Commission Fiscalité du MEDEF, qui s'était beaucoup mobilisée sur la première version du texte pour obtenir un dispositif le moins défavorable possible à la compétitivité des entreprises françaises, continuera à travailler en ce sens et notamment pour obtenir une compensation totale de cet impôt pour l'ensemble des entreprises.

■ Taxes sur les facteurs de production

Un des objectifs majeurs de la Commission Fiscalité est l'allègement des taxes sur les facteurs de production. Si la réforme TP est une première étape, les travaux continueront pour obtenir des avancées sur les nombreuses autres taxes (TVS, C3S, versement transport, taxes sur les salaires etc.).

■ TVA

La Commission Fiscalité a participé activement à la transposition en droit français des directives TVA modifiant le lieu d'imposition des prestations de services tant au niveau du projet de texte de loi sur lequel une concertation avec l'administration fiscale a été engagée dès novembre 2008 que sur le projet d'instruction. Les deux textes issus de cette concertation reprennent la quasi totalité des propositions du MEDEF.

■ Fiscalité de groupe

Les travaux ont principalement porté sur le projet de texte aménageant le régime de l'intégration fiscale pour l'améliorer en le mettant en conformité avec les conclusions de l'arrêt de la cour de justice européenne dans l'arrêt Papillon. L'action du MEDEF a été positive puisque beaucoup de nos propositions ont été prises en compte soit directement par l'administration, soit au Parlement.

■ Fiscalité internationale

Prix de transfert : une longue concertation a été menée avec l'administration fiscale sur la mise en œuvre d'une obligation de documentation en matière de prix de transfert. Le texte adopté par le Parlement répond en grande partie aux exigences des entreprises du MEDEF notamment sur la limitation de cette obligation aux plus grandes entreprises et la suppression de la pénalité automatique.

Travaux européens : la commission fiscalité a activement contribué à tous les travaux menés au niveau européen tels que les projets de textes de lutte contre la fraude, de révision de la directive énergie etc.

Conventions fiscales : dans le cadre de l'observatoire des conventions fiscales internationales créé à son initiative, le MEDEF a poursuivi les travaux avec l'administration fiscale pour influencer l'élaboration des nouvelles conventions dans un sens favorable aux investissements des entreprises et veiller au bon fonctionnement et à l'amélioration des conventions en application. Le MEDEF a été particulièrement actif pour obtenir l'entrée en vigueur de l'avenant à la convention fiscale franco-américaine avant fin 2009.

OCDE : Le MEDEF a également suivi attentivement les travaux de l'OCDE et particulièrement la révision des principes directeurs applicables en matière de prix de transfert.

■ Suivi des textes administratifs

La Commission a en 2009 travaillé sur plus de quarante projets de l'administration fiscale, instructions ou projets de lois. Les plus importants ont donné lieu à des négociations approfondies avec l'administration.

■ Les publications**■ Commission départementale des impôts mode d'emploi (CDI)**

Cette fiche pratique explique aux entreprises comment recourir à la CDI, pour tenter d'obtenir une diminution ou un abandon des redressements fiscaux.

■ La taxe locale sur les enseignes extérieures

Fiche pratique rédigée en avril 2009 pour expliquer le nouveau dispositif et permettre d'anticiper ses conséquences.

■ Les colloques 2009

Actualité fiscale 2009

Le rendez-vous des praticiens des conventions fiscales internationales
TVA : les nouvelles règles de territorialité des prestations de services